Ontario

OUR SUSTAINABLE FUTURE

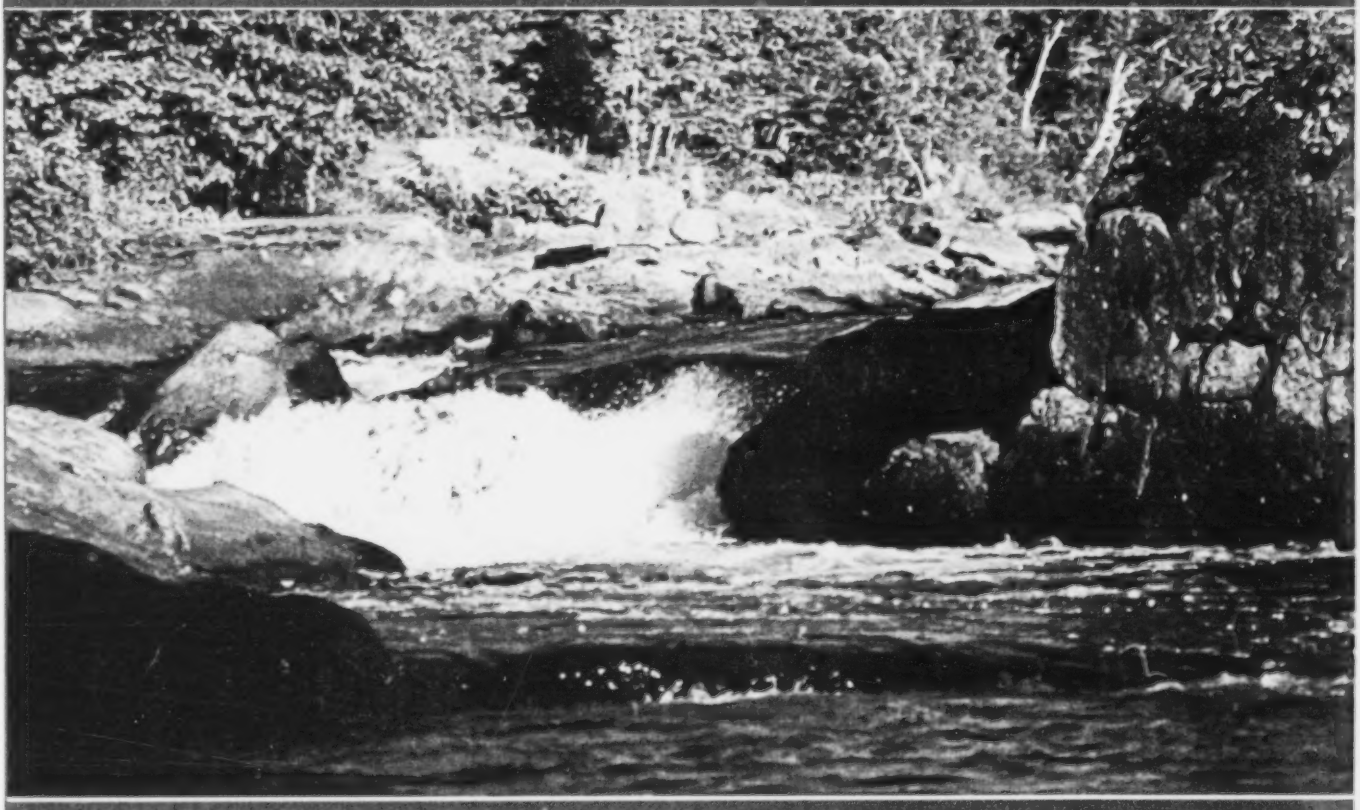

MINISTRY OF NATURAL RESOURCES

STRATEGIC DIRECTIONS

FEBRUARY, 2005

MESSAGE FROM THE MINISTER

Ontario has been blessed with an abundance of natural resources. In addition to providing the natural wealth that powers our economy, our natural resources also contribute to a healthy environment and offer numerous tourism and recreational opportunities.

Our vision for Ontario's natural resources entails safeguarding the many vital contributions that they make to our lives. As a ministry, we are working to promote healthy, sustainable ecosystems and the resource economies and communities that depend on them. We will work to conserve biodiversity, protect greenspace, protect source water, ensure sustainable forestry, support renewable energy and enhance opportunities for outdoor recreation.

As we meet these priorities, the Ministry of Natural Resources is able to contribute to a healthier Ontario, stronger communities, a higher quality of life, and an innovative economy. These all help the government deliver real, positive change to make Ontario stronger, healthier and more prosperous.

The government has introduced a results-based planning process that will help us deliver on our priorities while living within our means. The Ontario Public Service has already undergone significant change to become more customer-oriented, integrated and streamlined. We are now taking the next major step in this transformation to make the OPS a more results-driven organization.

This new strategic directions document will help guide the Ministry of Natural Resources into the future and ensure sustainable development of natural resources and economic prosperity, especially in Northern Ontario. It will also strengthen our commitment to conserving biodiversity and greenspace with special emphasis on southern Ontario.

I invite you to read Our Sustainable Future. It demonstrates our commitment to managing Ontario's natural resources wisely and continuing to provide the people of Ontario with jobs, recreational opportunities and a healthy environment for generations to come.

The Honourable David Ramsay
Minister of Natural Resources

MESSAGE FROM THE DEPUTY MINISTER

The Ministry of Natural Resources has a vital role to play in protecting the province's abundant natural resources and ensuring their sustainable use. To provide overall guidance in achieving this goal, we are pleased to introduce Our Sustainable Future.

In addition to confirming our vision of sustainable development and the mission of ecological sustainability for the Ministry of Natural Resources, this document also adds a new focus to our work through a Commitment to the Conservation of Biodiversity. It sets the stage for our ministry to continue to support sustainable resource development, while maintaining our strong emphasis on protecting our natural environment. This focus will be supported through stronger policy development and enhanced science, information, assessment and reporting.

Our Sustainable Future replaces Beyond 2000, becoming the fourth in a series of strategic directions documents. It builds on many of the principles outlined in earlier strategic plans. For the first time, it includes specific strategies and proposed actions to help us plan activities and deliver results that are aligned with our strategic directions. These strategies and actions recognize the opportunity to strengthen our cooperation with all levels of government. Our strategic directions framework also emphasizes the importance of assessing and reporting on the state of our natural resources to ensure the effectiveness of our actions and provide transparency and accountability for the results.

Given the long-standing dedication, knowledge, experience and ability of MNR staff, I am confident that we will deliver on government priorities while continuing to provide public services with excellence. Our Sustainable Future will guide our activities in the years ahead and help us work with our partners to anticipate and meet challenges head-on.

Gail Beggs
Deputy Minister

FOREWORD

Ontario's rich natural bounty contributes to our identity and the quality of life that we enjoy, and provides the province with an important competitive advantage.

Our natural resources are important contributors to the province's economic well-being. Resource industries continue to invest in new technologies, improve the quality and diversity of their products and services, and capture new markets. Outdoor recreation is an important part of the lives of many Ontarians, as it is to the many visitors to our province. More than 7 million people take part in fishing, hunting and other wildlife-related activities each year. As well, Ontario's provincial parks receive over 10 million visits annually.

The Ministry of Natural Resources (MNR) is the steward of Ontario's provincial parks, forests, fisheries, wildlife, mineral aggregates, and the Crown lands and waters that make up 87 per cent of the province. This is a major responsibility which MNR manages through a diverse legislative mandate and an array of programs aimed at meeting the needs of a broad client base.

Our Sustainable Future is an expression of long-term strategic directions and current priorities. The ministry will use the plan to guide the ministry's activities and organizational transformation to ensure that it is well positioned to deliver on its goals, strategies and actions. Our Sustainable Future will be updated when necessary to ensure that it supports government priorities, the evolving needs of Ontario citizens, and directions that promote the sustainable use of our natural resources.

51929
ISBN 0-7794-7520-8

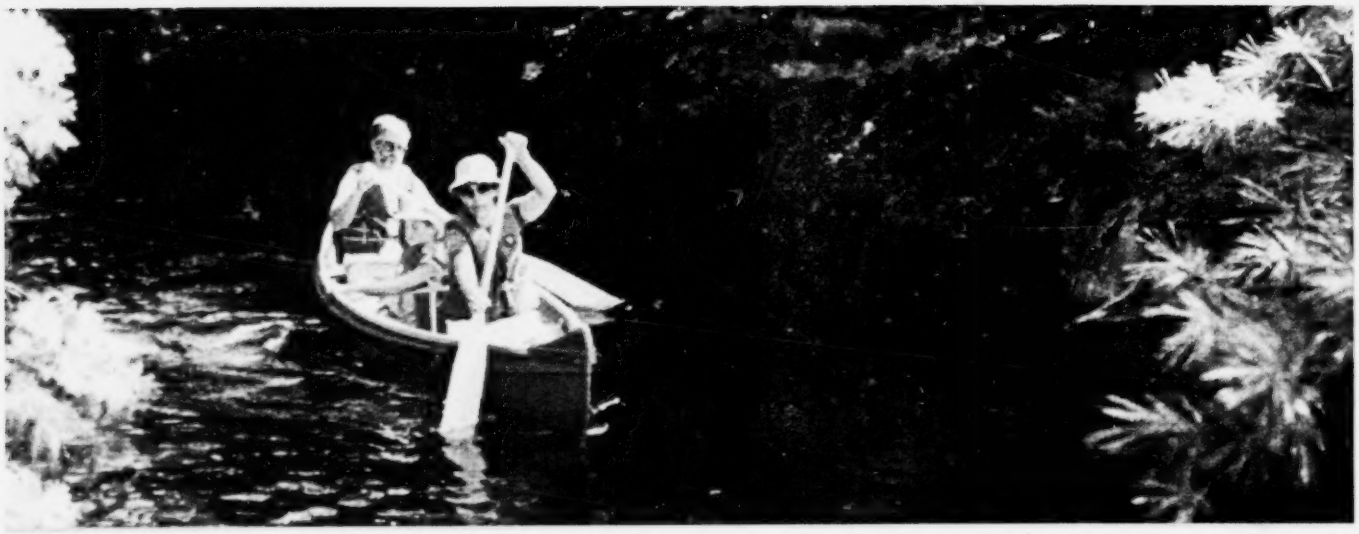

TABLE OF CONTENTS

LOOKING TO THE FUTURE 1

MNR'S MANDATED ACTIVITIES 2

MNR'S STRATEGIC DIRECTIONS FRAMEWORK 4

SECTION I: LONG-TERM STRATEGIC DIRECTIONS

VISION: SUSTAINABLE DEVELOPMENT 6

MISSION: ECOLOGICAL SUSTAINABILITY 6

COMMITMENT TO THE CONSERVATION OF BIODIVERSITY 6

OPERATING PHILOSOPHY: RESOURCE STEWARDSHIP 7

ORGANIZATIONAL GOALS 8

SECTION II: SHORT-TERM STRATEGIES AND PROPOSED ACTIONS 9

SECTION III: IMPLEMENTATION 19

MONITORING AND MEASURING IMPLEMENTATION 20

STATE OF THE RESOURCES REPORTING 20

MOVING FORWARD 21

MAP OF ONTARIO 22

LOOKING TO THE FUTURE

As we move toward the second decade of the new millennium, the ministry faces many complex challenges in managing Ontario's natural resources. Our ability to overcome these challenges will depend on how we position ourselves and the strategies and actions that we develop and implement to respond to them.

Some of the key challenges facing MNR relate to broad trends in the resource sector. For example, increasing competition for limited resources will necessitate allocation decisions that ensure the sustainability of our natural resource base. At the same time, traditional resource industries are consolidating, resulting in fewer players with greater prominence. As well, new non-traditional industries and activities are emerging, such as biotechnology, biofuels and the use of native plants for medicinal properties. MNR will need to be strategic in advancing economic opportunities while ensuring the sustainability of our resources.

At the national and international levels, MNR must try to address trends in climate change that are expected to cause more weather extremes and weather-related emergencies, such as drought, flood and forest fires. Tightening border and trade controls are expected to affect wood flow, fisheries regulation, water allocation and other matters such as tourism travel. The risks posed by invasive species, such as Asian long-horned beetle and invasive carp, and wildlife diseases, such as chronic wasting disease and rabies, are a concern to both human and ecosystem health.

Urbanization and development pressure will continue to stress nearby natural resources, and there will likely be increasing demands made on MNR in the south. Expectations of MNR are also evolving in the North as demographics across Northern Ontario continue to change.

Citizens are demanding more credible information, transparency and accountability in natural resource policy decisions. Also, the expectations of citizens engaged in outdoor pursuits, such as hiking, wildlife viewing, fishing and hunting and other activities, continue to grow.

The ministry has considerable strengths to build on that will enable us to address the challenges and opportunities we face. These include a dedicated and skilled workforce and a strong legacy of research, science and policy development. The ministry is also a recognized leader in information management and technology. We are a field-based organization with representation in many communities, and have demonstrated experience in supporting government-wide initiatives. The ministry also has strong ties with stakeholders and partners, and is a recognized leader in resource management and balancing stakeholder interests.

MNR'S MANDATED ACTIVITIES

FOREST MANAGEMENT

Provide leadership and oversight in the management of Ontario's forests; Crown forest management planning and resource allocation; compliance monitoring, auditing and public reporting on Ontario's forests. Champions for Ontario's forests, forest products sector and forest-dependent communities.

FISH & WILDLIFE MANAGEMENT

Provide leadership and oversight in the management of Ontario's fish and wildlife resources, including species at risk; Great Lakes management; fish culture and stocking; resource monitoring, assessment and allocation; research, food safety and disease control; enhancing fishing and hunting opportunities.

LANDS & WATERS MANAGEMENT

Lead the management of Crown lands, water resources, mineral aggregates, and oil, gas, and salt resources. Includes land use planning, resource allocation, flood management, and low water/drought management.

ONTARIO PARKS

Deliver Ontario's Parks and Protected Areas program, including: protection and management of provincially significant natural, cultural, and recreational environments; provincial parks operations; provision of tourism opportunities, natural heritage education; planning and management of parks and protected areas; policy leadership on conservation reserves; monitoring, auditing, and public reporting on Ontario's parks and protected areas.

AVIATION & FOREST FIRE MANAGEMENT

Provide leadership and program delivery for the protection of people, property and communities affected by forest fires, floods, and other natural resource emergencies. Includes planning and delivery of MNR's emergency management program and aviation services for the Ontario government.

GEOGRAPHIC INFORMATION

Provide leadership and program delivery in the development and application of geographic information for natural resource management and decision-making, and contribute to the government's I&IT initiative by providing land information and an infrastructure to make Ontario's land information available, affordable and easy to integrate.

FIELD SERVICES SUPPORT

Lead the provision of service delivery and operational implementation of natural resource management programs; provide direct client services to the public and resource-based industry sectors across Ontario; lead professional law enforcement of resource statutes; lead MNR's efforts for aboriginal involvement in resource management and decision-making.

MINISTRY ADMINISTRATION

Provide strategic management leadership and advice, legal counsel, policy development, communications and administrative services in support of business areas.

MNR'S STRATEGIC DIRECTIONS FRAMEWORK

Our Sustainable Future builds on the path established by MNR's previous strategic directions documents – Directions 90, Moving Ahead '95, and Beyond 2000 – while providing new direction for the ministry to increase its emphasis and activities in several key areas. The following elements form the framework of Our Sustainable Future and are focused on in the sections that follow:

The **Vision - Sustainable Development** - sets out the overall long-term goal of the ministry and the desired end state for the use and management of our natural resources.

The **Mission - Ecological Sustainability** - describes the role of the ministry in achieving the vision.

A new **Commitment to the Conservation of Biodiversity** highlights this as a key area of focus for MNR.

The **Operating Philosophy of Resource Stewardship** sets out the system of beliefs, values and principles to guide MNR decision-making and the actions to be taken to achieve the primary goals.

Five Organizational Goals, which support the priorities identified in the government's Results-Based Planning approach, articulate specific ministry goals to be achieved in managing our natural resources in a manner consistent with the ministry's vision and mission.

Key Strategies and Proposed Actions, supporting the five organizational goals, are also part of the framework. These describe more precisely how the ministry aims to focus its efforts in the near term to achieve each of the five goals, including the key government priorities for the ministry. These components will be considered as the ministry undertakes its results-based planning process.

Implementation Considerations are also described, including how MNR will evaluate progress in implementing the strategies and actions. Monitoring and measuring implementation will ensure a focus on achieving tangible results.

Finally, the framework includes a new focus on **State of the Resources Assessment and Reporting** which will enable the ministry to share status reports on the health of our resources and measure our effectiveness. This process will ensure that we are transparent and accountable for results. It also provides a basis for the public to get involved in decision-making.

Our Sustainable Future, composed of all the above elements, provides the basis for the Ministry of Natural Resources' **Results-Based Plan** that sets out a more detailed program of activities that the ministry proposes to carry out to meet its mandate and address government priorities.

LONG-TERM STRATEGIC DIRECTIONS

VISION
Healthy environment through sustainable development

MISSION
Ecological sustainability

STATEMENT OF COMMITMENT
Conserve biodiversity and use natural resources in a sustainable manner

ORGANIZATIONAL GOALS

1. Healthy natural environment for Ontarians
2. Economic growth for Ontario communities
3. Public health and environmental safety to protect our citizens
4. Stewardship, partnerships and community involvement
5. Organizational excellence for improved public service

SHORT-TERM STRATEGIES & PROPOSED ACTIONS

STATE OF THE RESOURCES ASSESSMENT & REPORTING

IMPLEMENTATION

SECTION I: LONG-TERM STRATEGIC DIRECTIONS

VISION: SUSTAINABLE DEVELOPMENT

The ministry envisions **a healthy environment that is naturally diverse and supports a high quality of life for the people of Ontario through sustainable development.**

Under the concept of sustainable development, Ontario's natural resources constitute natural "capital". Resources over and above those essential for long-term sustainability requirements become available over time as "interest" for use, enjoyment and development. Development which maintains the natural capital and allows for the accumulation of this natural interest is sustainable.

MISSION: ECOLOGICAL SUSTAINABILITY

The ministry's mission is to **manage our natural resources in an ecologically sustainable way to ensure that they are available for the enjoyment and use of future generations.**

Ecological sustainability focuses on safeguarding the province's natural capital and nature's capacity to renew itself. It is directed toward resource management practices that protect and maintain nature's capacity to renew itself and generate sufficient natural "interest" to meet Ontarians' present and future needs.

COMMITMENT TO THE CONSERVATION OF BIODIVERSITY

The ministry is committed to the **conservation of biodiversity and the use of natural resources in a sustainable manner.**

Maintaining the diversity of life on Earth is a foundational premise for sustainable development. Biodiversity conservation is a commitment to ensure healthy ecosystems, protect our native species and sustain genetic diversity. A diverse "investment portfolio" supports our natural capital and interest for sustainable uses, and also ensures a wealthy inheritance for future generations.

OPERATING PHILOSOPHY: RESOURCE STEWARDSHIP

Through resource stewardship, MNR safeguards the public interest in Ontario's resources and acts as the steward of our natural legacy.

RESOURCE STEWARDSHIP PRINCIPLES

As the steward of Ontario's natural legacy, the Ministry of Natural Resources will consider these principles in the management of natural resources:

- A **sound understanding** of natural and ecological systems and how our actions affect them is key to achieving sustainability.
- As our understanding of the way the natural world works and how our actions affect it is often incomplete, MNR staff should exercise **caution** and special concern for natural values in the face of such uncertainty.
- The **finite capacity** of our natural systems should be recognized in planning and allocation decisions.
- Natural resources should be properly **valued** to provide a fair return to Ontarians and to reflect their ecological, social and economic contributions.
- **Participation** in resource management by all those who share an interest is a necessary ingredient, particularly in support of communities who must balance economic diversity with other needs. Those affected by proposed changes must have access to information and opportunities to provide input to decisions that affect their lives.
- Applied research and sharing of **scientific and technological knowledge** and innovative technologies must be fostered to support the sustainable development of natural resources.
- An **ecosystem approach** to managing our natural resources enables a holistic perspective of social, economic and ecological aspects, and provides the context for integrated resource management.
- The planning for and management of natural resources should strive for **continuous improvement** and effectiveness through adaptive management of natural resources.
- In order to achieve sustainable development, **environmental protection** must be an integral part of the development process and cannot be considered in isolation.
- From both a sound business and environmental perspective, it is less costly and more effective to **anticipate and prevent** negative environmental impacts before undertaking new activities than it is to correct environmental problems after the fact.
- **Rehabilitating degraded environments** is an important aspect of resource stewardship.

ORGANIZATIONAL GOALS

The ministry's management efforts are directed at five key organizational goals that will continue to lead us toward our long-term vision and mission.

1. **Healthy Natural Environment for Ontarians**
   Ensuring healthy aquatic and terrestrial ecosystems that safeguard human health and quality of life for Ontarians.

2. **Economic Growth for Ontario Communities**
   MNR will contribute to strong, healthy communities in Ontario by supporting existing and pursuing new opportunities for environmentally sustainable economic growth within the resource sector.

3. **Public Health and Environmental Safety to Protect People**
   The quality of life and health of Ontario's citizens are based on being protected from natural and human-made hazards. The ministry will provide leadership in protecting life, public health, property and natural resources from such hazards as forest fires, flooding, drought and erosion.

4. **Stewardship, Partnerships and Community Involvement in Natural Resources Management**
   MNR will involve interested parties and Ontarians in its initiatives through the provision of opportunities to participate in resource management decisions, and by providing information on the state of our resources to ensure transparency and accountability.

5. **Organizational Excellence for Improved Public Service**
   MNR is a progressive organization with a mandate that has evolved over the decades to focus on sustainable development and ecological sustainability. MNR is Ontario's lead conservation agency. To be effective in this role, MNR seeks to achieve organizational excellence in all areas, and commits to the provision of quality public services for Ontario citizens.

SECTION II: SHORT-TERM STRATEGIES AND PROPOSED ACTIONS

The strategies and proposed actions listed below describe more precisely how the ministry aims to focus its efforts in the near term to achieve each of the five goals.

GOAL 1:
HEALTHY NATURAL ENVIRONMENT FOR ONTARIANS

Strategy 1.1
Conserve Ontario's Biodiversity

PROPOSED ACTIONS:

a. **Biodiversity strategy:** Develop an umbrella biodiversity strategy for Ontario. The strategy will consider social, cultural, economic and ecological challenges, issues and opportunities.

b. **Protect species at risk:** Review the Endangered Species Act and prepare and implement recovery plans for endangered and threatened species. Establish and implement a provincial wolf management strategy and policy, including consideration of Algonquin Park wolves and related science, management and protection needs.

c. **Manage invasive species:** In cooperation with federal, provincial and territorial governments and other Ontario ministries, support the development and implementation of national invasive species response plans, and a provincial-federal accord for the management of invasive species. Liaise with the federal government to remain abreast of emerging situations, and seek proactive responses.

d. **State of the resources:** Further develop state of the resources reporting to enhance transparency, accountability, public involvement and improved effectiveness.

e. **Great Lakes management:** Enhance the management of this significant resource through improved policy leadership and cooperation with other management agencies. Explore opportunities for new partnerships.

f. **Climate change:** Enhance MNR efforts to understand, mitigate impacts on biodiversity, and adapt to climate change.

g. **Protect natural heritage areas:** Expand the system of parks and protected areas in Ontario, including the Far North in conjunction with the Northern Boreal Initiative. Review the Provincial Parks Act and related protected areas legislation. Manage protected areas effectively through planning and implementation of the new Class Environmental Assessment for Provincial Parks and Conservation Reserves. Protect significant natural heritage areas, such as wetlands and Areas of Natural and Scientific Interest (ANSI), through appropriate mechanisms such as designations or conservation easements.

h. **Acquisitions and incentives:** In cooperation with partners, continue to acquire priority natural areas; provide incentives to encourage citizens to conserve their natural resources through the Conservation Land Tax Incentive Program and the Managed Forest Tax Incentive Program.

a. **Environmental assessment:** Implement the new forest management class environmental assessment.
b. **Policies, guidelines and tools:** Review forest management policies, including guidelines concerning the size for clear-cuts (i.e. natural disturbance pattern emulation guidelines). Build a new delivery model for wood supply analysis.
c. **Settled landscapes:** Improve the knowledge, understanding and information needs regarding the role of forests in settled landscapes through a range of refocused and new initiatives.

a. **Water protection:** In cooperation with Ontario's conservation authorities and the Ministry of the Environment, develop mechanisms and approaches for the protection and management of water sources in Ontario. Support watershed-based source protection planning, including surface water monitoring.
b. **Water Resources Information:** Build and make available quality information to support the protection and management of water resources by providing leadership to provincial ministries and through close cooperation with stakeholders managing water resources in the province.

a. **Greenspace:** Develop and implement a greenspace initiative to ensure the protection of natural heritage, particularly in near-urban areas. This includes the use of tools such as acquisitions and incentives to achieve greenspace goals. In addition, support the Ministry of Municipal Affairs and Housing with technical advice on natural heritage systems planning, research, and geographic information management services relating to the Green Belt and Growth Management initiatives. Continue to actively participate in the development and management of the Oak Ridges Moraine and the Niagara Escarpment.

b. **Municipal planning:** Provide technical advice and support (e.g. science, data and information) to other ministries and municipalities on natural resources related matters associated with the Planning Act and the Provincial Policy Statement, and their review.

a. **Enhance fishing and hunting opportunities:** Support recreational fishing and hunting, in conjunction with hunting, angling, tourism and environmental stakeholders, through initiatives such as: expansion of camping in near-urban areas, the family/urban fishing pilot program, expanded wild turkey and deer hunting, establishment of a fish and wildlife commission and a review of the moose tag draw system.

b. **Increase outdoor recreational opportunities:** Identify and develop new programs to respond to the growing non-traditional and/or non-consumptive uses of natural resources (e.g. wildlife viewing, hiking, nature appreciation, extreme sports). Examine opportunity for development of the outdoor card for multiple uses.

c. **Healthful benefits:** Compile research on and communicate the healthful benefits of outdoor recreation.

GOAL 2:
ECONOMIC GROWTH FOR ONTARIO COMMUNITIES

Strategy 2.1
Provide New Ventures in Renewable Energy (Water, Wind, Co-generation, Biofuels)

PROPOSED ACTIONS:

a. **Site release:** Finalize preparation and review of policies to support wind and water power generation, including consideration of environmental effects, and implement site release policies to stimulate new opportunities.

b. **Wind atlas:** Develop a wind power atlas to assist potential developers in planning new initiatives.

c. **Co-generation:** In cooperation with the ministries of Energy, Agriculture and Food and Northern Development and Mines, investigate and promote co-generation and new bio-energy opportunities.

Strategy 2.2
Support Improved Aboriginal Relations Through Economic Development Opportunities and Partnerships

PROPOSED ACTIONS:

a. **Northern Boreal Initiative:** Expand the area of commercial forestry northward to provide increased self-sufficiency for remote Aboriginal communities.

b. **Improved relations:** Seek broader government collaboration with First Nations through greater returns from natural resources and the development of a strategic approach to managing aboriginal issues. Develop human resource strategies to employ First Nations people in MNR (see organizational goal 5).

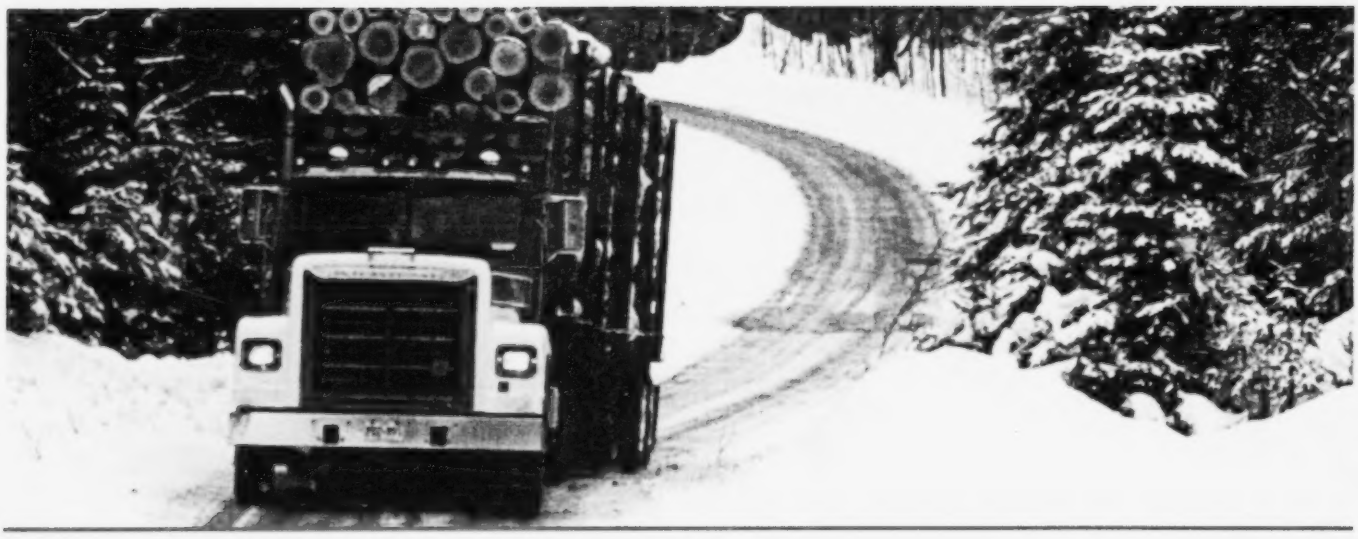

Strategy 2.3
Stimulate Economic Development and Community Stability Particularly in Northern Ontario

PROPOSED ACTIONS:

a. **Forest sector strategy:** Develop a forest products sector strategy with consideration given to supporting improved economic performance of traditional resource industries, encouraging diversification of natural resource industries, and improving value-added production of forest products in Northern Ontario. Explore increased benefits to aboriginal communities.

b. **Forestry cluster:** Examine opportunities to expand both the forest products and the forestry clusters which already exist in Northern Ontario and to support the growth of the clusters to further enhance their competitive advantage.

c. **Resource development strategy:** Establish an internal MNR team to prepare a resource development strategy aimed at identifying natural resource economic opportunities, in support of healthy, strong communities. Examine opportunities to expand community economic development associated with parks.

d. **Enhanced tourism:** Work with the Ministry of Tourism to support the provision of outdoor recreation tourism opportunities, marketing and fishing and hunting (e.g. Ontario Parks as a key component of the outdoor experience).

Strategy 2.4
Optimize Economic Benefits of Ontario's Natural Resources

PROPOSED ACTIONS:

a. **Valuing the resources:** Develop policies and tools (such as socio-economic models) to ensure adequate valuation of natural resources and a fair return to the province. Develop information materials to assist citizens in understanding the importance and value of ecosystems.

b. **Full-cost pricing for services:** Move towards the full-cost pricing of services and management of natural resources where considered reasonable, appropriate and fair.

Strategy 2.5
Enhance Market Access and Manage External Influences

PROPOSED ACTIONS:

a. **Competitive positioning:** Position Ontario to maintain its competitive position with respect to softwood lumber and other natural resources, as required.
b. **Certified forests:** Increase the proportion of Ontario's Crown forest that is certified by internationally recognized environmental management certification systems.
c. **Off-shore strategy:** Promote international marketing of natural resources through the development of a market strategy.
d. **Influence national and international initiatives:** Define improved ways for MNR to influence initiatives such as the North American Bird Conservation Initiative, Great Lakes management and trade and borders issues, in cooperation with provincial and federal agencies.

GOAL 3:
PUBLIC HEALTH AND ENVIRONMENTAL SAFETY TO PROTECT OUR CITIZENS

Strategy 3.1
Lead Natural Resources Preventive and Emergency Management and Support Other Agencies

PROPOSED ACTIONS:

a. **Protect public resources:** Protect 85 million hectares of Crown land through mitigation, prevention, preparedness, response and recovery against emergencies such as forest fires, floods and erosion. Develop an integrated MNR emergency management strategy.
b. **Protect life and property:** Where feasible, assist with the protection of life and private property values against emergencies such as fire, flooding, drought, oil and gas hazards, erosion, dam failures and unstable soils and bedrock.
c. **Support other agencies:** Integrate operations with Emergency Management Ontario to support other provincial emergency situations.
d. **Dam safety:** Provide for dam safety including both public and private dam infrastructure.
e. **Safe drinking water:** Provide safe drinking water in operating provincial parks and other MNR facilities in accordance with provincial health standards.
f. **Rehabilitation:** Ensure that abandoned pits, quarries and petroleum wells are rehabilitated. Take action to advance the clean-up of the Mid-Canada Line radar sites in Northern Ontario.

Strategy 3.2
Investigate and Manage Fish- and Wildlife-Borne Diseases

PROPOSED ACTIONS:

a. **Enhance understanding:** Increase capacity to understand the nature of fish- and wildlife-borne diseases (e.g. chronic wasting disease, rabies) through research, monitoring and inventory initiatives.
b. **Manage and control:** Employ appropriate strategies such as prevention, containment, or elimination to help manage and control incidents of fish- and wildlife-borne diseases.
c. **Cooperation:** Work with other government agencies to develop and implement a wildlife health strategy and respond to situations.
d. **Rabies:** Control and, where feasible, eradicate fox and raccoon rabies in Ontario.
e. **Bear Management strategy:** Lead a comprehensive management strategy, to reduce human-bear conflicts, improve public safety and recognize the importance of black bears as part of our natural heritage.

GOAL 4:
STEWARDSHIP, PARTNERSHIPS AND COMMUNITY INVOLVEMENT

Strategy 4.1
Support Effective Partnerships and Promote Awareness Through Enhanced Outreach

PROPOSED ACTIONS:

a. **Partnership strategy:** Examine and rationalize partner relationships and focus on partnerships that are value-added and cost-effective. Develop a partnership support system, including best practices.

b. **Private land stewardship:** Promote the ethic, values and techniques of private land stewardship. Align and focus the Ontario Stewardship Program with MNR programs and establish councils in the North where opportunities arise. Continue to develop and implement effective partnership initiatives such as the Community Fisheries and Wildlife Involvement Program, Eastern Habitat Joint Venture/North American Waterfowl Management Plan program and the North American Bird Conservation Initiative.

c. **Enhanced outreach:** Recognize our evolving client base and their interests through communications and outreach efforts especially in Northern Ontario communities.

d. **Towards e-democracy:** Investigate emerging methods of electronic communications that support the principle of e-democracy (policies regarding freedom of information and access to information, among others), and encourage staff to use effective methods.

e. **Youth involvement:** Continue to implement MNR's youth programs which give young people valuable on-the-job training and skills, and help build a strong economy by investing in youth and communities.

f. **Enhanced information exchange:** Continue to develop and deliver e-government services such as the Ontario Land Information Infrastructure, Land Information Ontario and other centrally located information repositories, with a particular focus on municipal clients in support of protection of natural heritage values.

GOAL 5:
ORGANIZATIONAL EXCELLENCE FOR IMPROVED PUBLIC SERVICE

Strategy 5.1
Ensure MNR has a Competent and Diverse Workforce

PROPOSED ACTIONS:

a. **Continuous learning:** Encourage ongoing learning and development of staff through training, formal education, mentoring, special assignments and other means.

b. **Human resources and transformation strategy:** Develop strategies to address human resource aspects of organizational transformation and to support enhanced employment opportunities in Northern Ontario and First Nation communities. Also define strategies to attract and retain MNR staff.

Strategy 5.2
More Efficient, Transparent and Accountable Governance

PROPOSED ACTIONS:

a. **OPS transformation and integrated service delivery:** Actively address the elements of the OPS transformation agenda by providing simple, seamless, accessible government services, including support for:
   - Land and Resources Cluster
   - Land Information Ontario
   - ServiceOntario
   - Inspection, investigation and enforcement initiatives
   - Horizontal and vertical integration with other ministries and levels of government.

b. **Efficient and accountable:** Through continuous improvement, take actions to ensure that the ministry is internally efficient and accountable, including:
   - Modern controllership
   - Enhanced relationship with service providers (Shared Services Bureau, Ontario Realty Corporation).
   - Quality management practices
   - A long-term infrastructure renewal and management program (including information technology and information systems).

Strategy 5.3
Support Decision-Making and Policy Development

PROPOSED ACTIONS:

a. **Policy development:** Enhance the policy development process for MNR, including how best to engage clients, integrate science, address internal and external perspectives, and evaluate and refine policy in an ongoing and adaptive manner.
b. **Science emphasis:** Ensure access to, and development of, the best possible science to support future policy and resource decision-making by establishing a new governance structure for MNR science and research, and preparing a strategy to support future program direction. Incorporate science staff expertise into the policy development process.
c. **Information partnerships:** Enhance information partnerships with federal, provincial and municipal government agencies and others to leverage available resources and improve decision-making.
d. **Socio-economic analysis:** Enhance staff capacity and competencies related to socio-economic analysis to support decision-making and policy development.

III

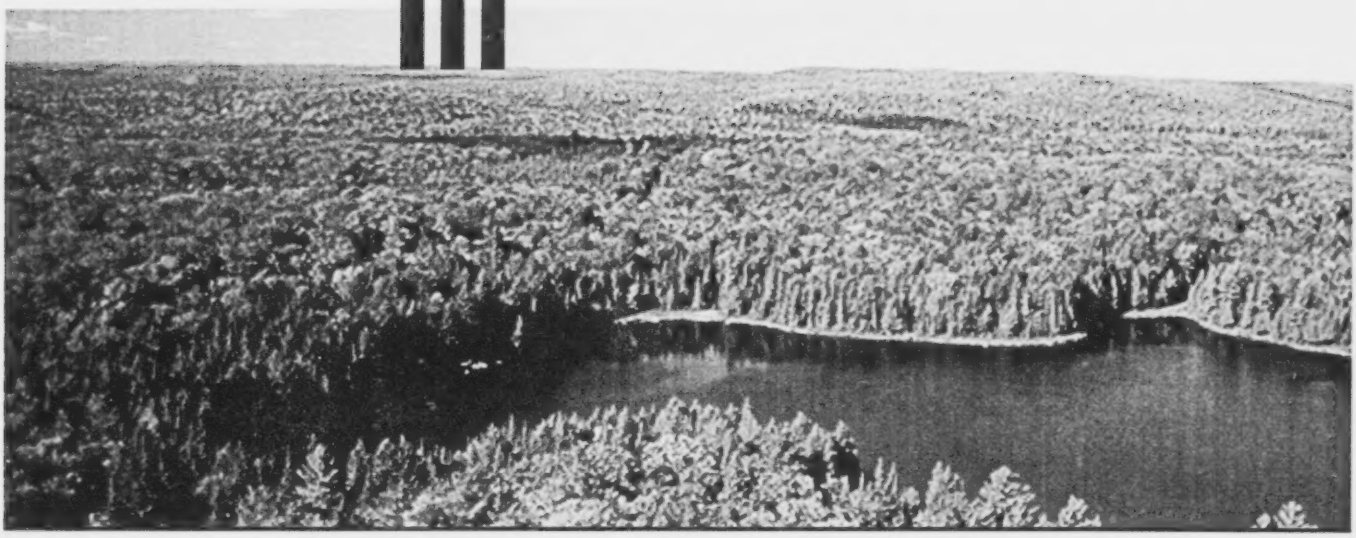

SECTION III: IMPLEMENTATION

We will plan and implement our policies, programs and activities around the five goals described in this strategic plan. The strategies and proposed actions will provide the basis for results-based planning and measuring performance. Our renewed strategic directions and results-based plans will be supported by organizational transformation to enable MNR to deliver government priorities, meet fiscal challenges, and build greater flexibility to respond to new and emerging issues. Transformation will include enhanced efforts to protect greenspace in southern Ontario, biodiversity conservation, the protection of source waters, support for new renewable energy supply and sustainable economic development, especially in Northern Ontario.

Transformation will aim to improve our traditional connection to communities throughout Ontario. We will enhance our focus on the development of policy, the allocation of resources, compliance and the science and information required to support these functions. Increasingly, we will move away from transactional activities and direct our operations to integrated service management.

The policy focus will require an enhanced capacity for integration of program policies and improved policy competencies in our organization. Allocation of natural resources will occur through planning, regulation, and disposition of resources, which includes setting conditions for resource use and monitoring resources to ensure ecological sustainability. The focus on compliance will include monitoring, inspections, and enforcement. It will also include a code of professionalism, risk-based planning, along with enhanced integration with other agencies.

MNR has a long tradition as a decentralized organization, and our transformation will retain our connection to the land and to communities, although not necessarily in all the same places or doing the same work. We will need to examine opportunities to shift away from functions that are not a core element of our mandate in order to focus on our priorities. We will aim to improve the provision of public services through the use of technology, continuous improvements in information management and a greater cooperation with other ministries and levels of governments. In addition, our transformation will increase our socio-economic analytical capacity and enhance the integration of science and information into our policy development processes and resource allocation decisions.

MONITORING AND MEASURING IMPLEMENTATION

It is important to know how well we are performing in achieving our goals and to monitor the effectiveness of our strategies and actions. The following six topics will be considered when designing evaluations:

- Ecosystem health and natural resource sustainability
- Social and economic benefits
- Customer service
- Fiscal effectiveness
- Partnership effectiveness
- Organizational excellence.

MNR will use these topics to guide the selection of performance measures and standards for ministry core businesses. Specific measures and standards will be set out and reported on regularly. This approach to measuring performance will enable us to assess our progress in achieving our strategic directions and allow us to share our results with others. More comprehensive assessments of ecosystem health and natural resources sustainability, and social and economic benefits, will be developed through a new State of the Resources Assessment and Reporting initiative in the ministry.

STATE OF THE RESOURCES REPORTING

Keeping ecosystems healthy depends on our knowledge and understanding of how they function, the biological processes involved and the effects of human interaction.

In coming years, we expect to see increased concern about the health of our natural environment and ecosystems. As a result, the public will expect that resource information and status reports on the state of natural resources and the environment are readily available. The ministry will create an effective framework for preparing and sharing of this information. A system of monitoring, assessment and reporting will help to gauge our progress, and in the spirit of adaptive management, we will use this information to alter our management approaches or modify our strategies and actions in order to achieve results. Public reporting will ensure that we are transparent and accountable for results. Furthermore, it also enables the public and our clients to better engage as partners in resource management and decision-making.

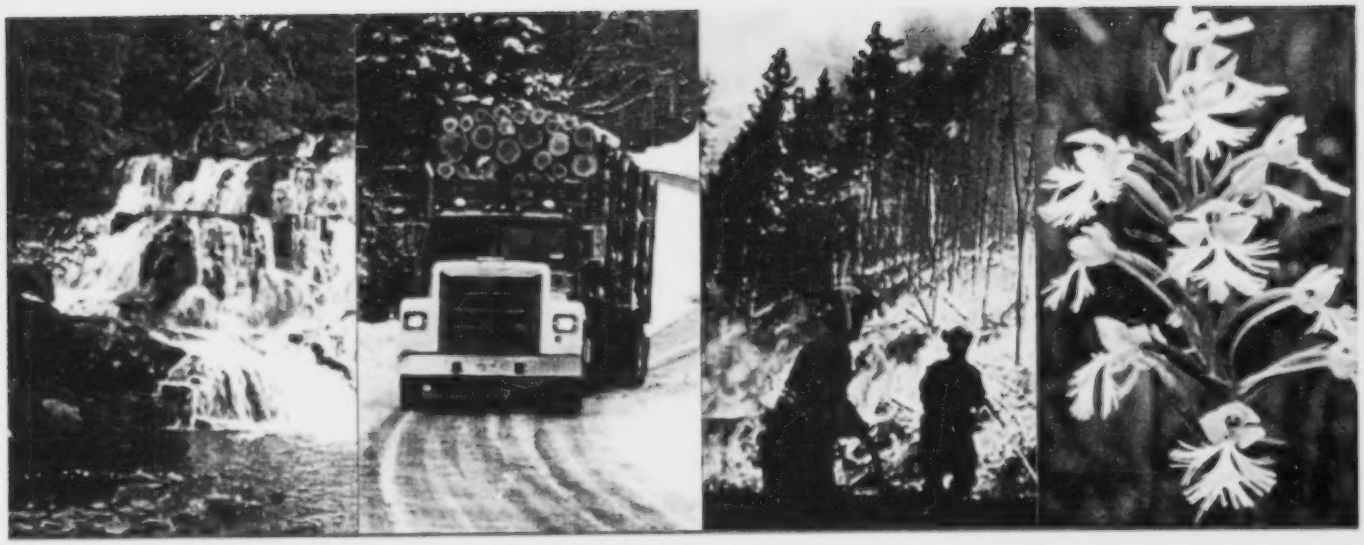

MOVING FORWARD

The Ministry of Natural Resources is committed to sustainable development, ecological sustainability, and the conservation of biological diversity. These strategic directions support a healthier Ontario, a higher quality of life, an innovative resource economy and strong communities.

Many changes will continue to challenge our ability to successfully protect and manage our natural resources. However, with our considerable strengths to build on, the Ministry of Natural Resources will move forward to meet the challenges. We will work to promote healthy, sustainable ecosystems, protect significant natural areas and greenspace, conserve biodiversity, ensure source water protection, facilitate economic opportunities in the resource sector, promote renewable energy, and enhance opportunities for outdoor recreation.

MNR's role in contributing to sustainable development continues to evolve. As we move forward, our transformation will include a stronger focus on policy development and science support, including a system for assessing and reporting on the state of our natural resources. Ministry staff and the public will have the requisite information to measure effectiveness and establish future priorities and directions.

Ontario

NOTRE AVENIR DURABLE

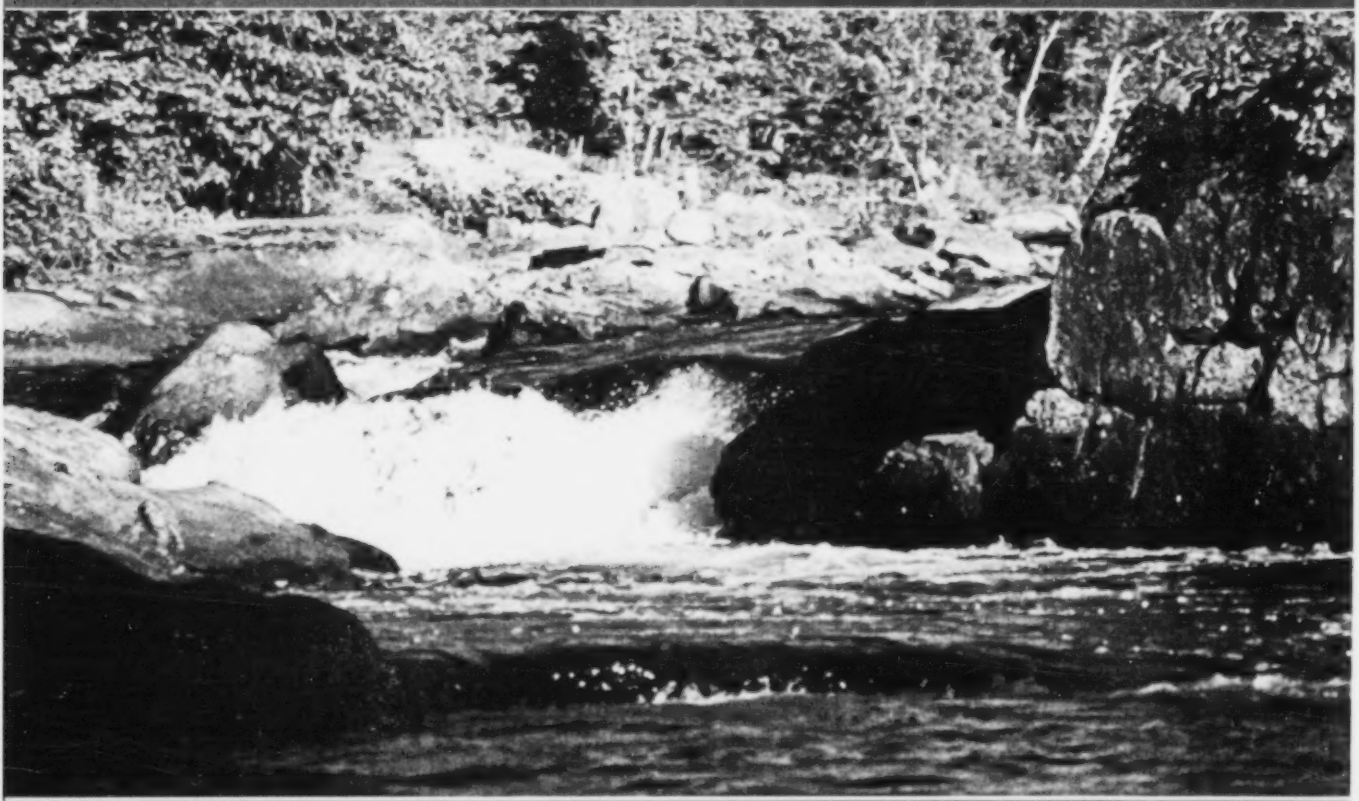

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

FÉVRIER 2005

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

MESSAGE DU MINISTRE

L'Ontario est une province choyée par ses richesses naturelles. En plus de fournir les matières premières qui servent de moteur à notre économie primaire, nos ressources naturelles font partie intégrante d'un environnement sain et offrent de nombreuses possibilités sur le plan du tourisme et des loisirs.

Notre vision pour les ressources naturelles de l'Ontario comprend la protection de leurs nombreuses contributions vitales à nos vies. Comme ministère, nous travaillons à promouvoir des écosystèmes sains et durables et les économies axées sur les ressources qui en dépendent. Nous travaillerons à fournir des espaces verts, à conserver la biodiversité, à veiller à la protection de nos sources d'eau, à assurer la durabilité de nos forêts, à soutenir l'énergie renouvelable et à améliorer les possibilités de pratiquer les loisirs en plein air.

En travaillant à la réalisation de ces priorités, le ministère des Richesses naturelles contribue à faire de l'Ontario un endroit plus sain, à y améliorer la qualité de vie et à promouvoir une économie plus novatrice et des collectivités plus fortes. Tous ces efforts aident le gouvernement à effectuer des changements tangibles et positifs qui feront de l'Ontario une province plus forte, plus saine, plus prospère.

Le gouvernement a adopté un processus axé sur les résultats qui nous aidera à réaliser les priorités que nous nous sommes fixées, tout en vivant selon nos moyens. La fonction publique ontarienne a déjà subi des changements importants afin qu'elle soit plus portée sur le service à la clientèle, mieux intégrée et rationalisée. Nous passons maintenant à la prochaine étape importante de cette transformation, qui fera de la fonction publique une organisation davantage axée sur les résultats.

Ce nouveau document sur les orientations stratégiques guidera le ministère des Richesses naturelles alors qu'il s'engage dans la voie de l'avenir. Il nous aidera à assurer le développement durable de nos richesses naturelles et notre prospérité économique, surtout dans le Nord de l'Ontario. Il renforcera l'engagement que nous avons pris de protéger la biodiversité et les espaces verts, surtout dans le Sud de la province.

Je vous invite donc à lire *Notre avenir durable*. Vous y retrouverez notre engagement de gérer les ressources naturelles de l'Ontario avec sagesse et de façon durable, tout en continuant à fournir à notre population des emplois, des possibilités de pratiquer des loisirs et un environnement sain pour les générations à venir.

L'honorable David Ramsay,
Ministre des Richesses naturelles

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Le ministère des Richesses naturelles a un rôle de premier plan à jouer lorsqu'il s'agit de protéger les abondantes ressources naturelles de la province et de s'assurer qu'on en fasse une utilisation durable. C'est dans le but de fournir une orientation globale pour l'atteinte de ces objectifs que nous publions *Notre avenir durable*.

En plus de confirmer notre vision en matière de développement durable et la mission de durabilité écologique du ministère des Richesses naturelles, le présent document ajoute un nouveau point de mire à nos efforts sous la forme d'un Engagement envers la conservation de la biodiversité. Cet engagement est à la base du tournant qu'amorce le ministère pour continuer à soutenir le développement durable de nos ressources, tout en maintenant notre forte orientation en matière de protection de notre environnement naturel. Cette orientation sera appuyée par un processus d'élaboration des politiques plus solide et par la valorisation de la science, de l'information, de l'évaluation et de l'établissement de rapports.

Notre avenir durable remplace *Au-delà de 2000* et est le quatrième d'une série de documents d'orientations stratégiques. Il s'inspire de nombreux principes établis dans le cadre des plans stratégiques qui l'ont précédé, et les élargit. On y trouve pour la première fois des stratégies et des démarches proposées précises qui nous aideront à planifier des activités et à livrer des résultats qui s'aligneront sur nos orientations stratégiques. Ces stratégies et démarches tiennent compte de la possibilité de resserrer notre collaboration avec tous les paliers du gouvernement. Notre cadre d'orientations stratégiques valorise aussi l'importance d'évaluer l'état de nos ressources naturelles et de publier des rapports de situation afin de s'assurer de l'efficacité de nos démarches et de promouvoir la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les résultats.

Compte tenu de l'engagement à long terme, des connaissances, de l'expérience et des capacités du personnel du MRN, je suis convaincue que nous pourrons réaliser les priorités du gouvernement, tout en continuant à fournir d'excellents services à la population. *Notre avenir durable* nous servira de guide dans nos activités au cours des prochaines années, et nous aidera dans notre travail avec nos partenaires afin de prévoir et d'affronter les défis qui nous attendent.

Gail Beggs,
Sous-ministre

PRÉFACE

Le riche patrimoine naturel de l'Ontario fait partie de notre identité, contribue à notre qualité de vie et accorde à la province un important avantage concurrentiel.

Nos ressources naturelles constituent un apport de taille au bien-être économique de la province. Les industries axées sur les ressources continuent d'investir dans de nouvelles technologies, d'améliorer la qualité et la diversité de leurs produits et services et de conquérir de nouveaux marchés. Les loisirs en plein air font partie intégrante de la vie de nombreux Ontariens et Ontariennes et attirent des milliers de visiteurs dans notre province. Tous les ans, plus de sept millions de personnes prennent part à des activités liées à la pêche et à la faune. Et les parcs provinciaux de l'Ontario accueillent plus de dix millions de visiteurs chaque année.

Le ministère des Richesses naturelles (MRN) est l'intendant des parcs provinciaux, des forêts, des pêcheries, de la faune, des agrégats minéraux et des terres et cours d'eau de la Couronne de la province, qui représentent 87 % de la province. Il s'agit de responsabilités importantes, que le ministère gère par l'entremise d'un mandat législatif diversifié et d'un éventail de programmes visant à répondre aux besoins d'une vaste clientèle.

Notre avenir durable se veut une expression des orientations stratégiques à long terme et priorités courantes du ministère. Ce document servira à orienter ses activités et sa transformation organisationnelle de façon à ce qu'il soit bien préparé pour réaliser ses objectifs, ses stratégies et démarches. *Notre avenir durable* sera mis à jour lorsque nécessaire pour s'assurer qu'il reflète fidèlement les priorités du gouvernement, les besoins changeants des citoyens et des citoyennes de l'Ontario et les orientations qui servent à promouvoir l'utilisation durable de nos ressources naturelles.

51929-1
ISBN 0-7794-7521-6

TABLE DES MATIÈRES

UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR 1
ACTIVITÉS DE COMPÉTENCE MINISTÉRIELLE 2
CONTEXTE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU MRN 4

SECTION I ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À LONG TERME
VISION : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 6
MISSION : LA DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE 6
ENGAGEMENT ENVERS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ 6
PHILOSOPHIE OPÉRATIONNELLE : L'INTENDANCE DES RESSOURCES 7
OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 8

SECTION II STRATÉGIES À COURT TERME ET DÉMARCHES PROPOSÉES 9

SECTION III MISE EN ŒUVRE 19
SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE 20
L'ÉTAT DE NOS RESSOURCES : ÉVALUATION ET RAPPORTS DE SITUATION 20

VERS L'AVENIR 21
CARTE DE L'ONTARIO 22

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Alors que nous nous approchons de la deuxième décennie du nouveau millénaire, le ministère est confronté à de nombreux et complexes défis en ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles de l'Ontario. Notre capacité à surmonter ces défis dépendra de comment nous nous positionnons et des stratégies et démarches que nous mettrons au point et en place pour y réagir.

Certains des défis clés auxquels le MRN fait face sont liés à des tendances générales du secteur des ressources. Par exemple, la concurrence plus forte pour des ressources limitées exigera que nous prenions des décisions quant à leur répartition qui assureront la durabilité de notre base de ressources naturelles. Dans un même temps, les industries traditionnelles qui sont axées sur les ressources sont en voie de consolidation, ce qui signifie qu'un nombre plus restreint de joueurs prennent individuellement plus d'importance. Nous assistons aussi à l'émergence de nouvelles industries et activités non traditionnelles, comme la biotechnologie, les biocombustibles et l'utilisation de plantes indigènes à des fins médicales. Le MRN devra adopter une approche stratégique soutenant les possibilités économiques, tout en assurant la durabilité de nos ressources.

Aux paliers national et international, le MRN se doit d'aborder les tendances qui se dégagent en matière de changements climatiques. On peut s'attendre à ce que ces changements provoquent une augmentation de la fréquence de conditions météorologiques exceptionnelles et de situations d'urgence liées aux conditions météorologiques comme la sécheresse, les inondations et les incendies de forêt. On s'attend aussi à ce que les mesures de contrôle plus serrées qui sont exercées aux frontières et sur le commerce aient des répercussions sur les modèles d'approvisionnement forestier, la réglementation des pêcheries, la répartition des ressources en eau et autres secteurs comme le tourisme. Les risques que présentent les espèces envahissantes comme le longicorne asiatique et la carpe de roseau, ainsi que les maladies de la faune comme l'encéphalopathie des cervidés et la rage, menacent tant la santé des écosystèmes que celle des humains.

Les pressions de l'urbanisation et du développement continueront de perturber les ressources naturelles environnantes et on s'attend à ce que le MRN fasse l'objet de demandes croissantes dans le Sud de la province. Les attentes par rapport au MRN évoluent aussi dans le Nord, alors que l'aménagement démographique de cette partie de la province continue de se transformer.

Les citoyens et les citoyennes exigent des renseignements plus crédibles et davantage de transparence et de responsabilité dans les décisions qui touchent les politiques en matière de ressources naturelles. Et les attentes de ceux et celles qui prennent part à des loisirs de plein air, comme la randonnée, l'observation de la faune et autres activités, continuent d'augmenter.

Le ministère a des atouts considérables sur lesquels il peut s'appuyer et qui nous aideront à aborder les défis auxquels nous sommes confrontés. D'abord, nous avons des effectifs consciencieux et qualifiés et une longue et riche expérience dans les domaines de la recherche, de la science et de l'élaboration de politiques. Le ministère est aussi un chef de file reconnu dans les domaines de la gestion et de la technologie de l'information. Nous sommes un organisme qui œuvre sur le terrain, qui est représenté dans plusieurs collectivités, et qui a une expérience confirmée lorsqu'il s'agit de soutenir des initiatives à l'échelle du gouvernement. Le ministère a aussi des liens serrés avec les parties prenantes et ses partenaires; il est un chef de file reconnu en gestion des ressources et lorsqu'il s'agit d'en arriver à un équilibre entre les intérêts des diverses parties intéressées.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ACTIVITÉS DE COMPÉTENCE MINISTÉRIELLE

GESTION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Assure la direction et la surveillance en ce qui a trait à la gestion des forêts de l'Ontario, planification de l'aménagement des forêts de la Couronne et l'attribution des ressources, surveillance de la conformité, vérification et rapports à la population en ce qui a trait aux forêts de l'Ontario. Champion des forêts de l'Ontario, du secteur des produits forestiers et des collectivités qui dépendent des ressources forestières.

GESTION DU POISSON ET DE LA FAUNE

Assure la direction et la surveillance en ce qui a trait à la gestion des ressources halieutiques et fauniques de l'Ontario, y compris les espèces à risque; gestion des Grands Lacs; pisciculture et empoissonnement; surveillance, évaluation et répartition des ressources; recherche; sécurité alimentaire et contrôle des maladies; amélioration des possibilités de pratiquer la chasse et la pêche.

GESTION DES TERRES ET DES EAUX

Assurer la direction de la gestion des terres de la Couronne, des ressources en eau, des ressources en agrégats minéraux, en pétrole, en gaz naturel et en sel. Comprend la planification de l'aménagement du territoire, l'attribution des ressources, la gestion des inondations et la gestion du manque d'eau et de la sécheresse.

PARCS ONTARIO

Administrer le programme des parcs et des zones protégées de l'Ontario, y compris : la protection et la gestion des milieux d'importance provinciale sur les plans naturel, culturel et récréatif; l'exploitation des parcs provinciaux; la création de possibilités sur le plan du tourisme et de l'éducation sur le patrimoine naturel; la planification et la gestion des parcs et des zones protégées; assurer la direction en matière de politiques pour les réserves de conservation; surveillance, vérification et rapports à la population quant aux parcs provinciaux et aux zones protégées de l'Ontario.

AVIATION ET GESTION DES INCENDIES DE FORÊT

Assurer la direction et la prestation de programmes pour la protection de la population, des biens et des collectivités touchées par les incendies de forêt, les inondations et autres situations d'urgence liées aux ressources naturelles. Comprend la planification et la prestation du programme de gestion des situations d'urgence du MRN et des services d'aviation pour le compte du gouvernement de l'Ontario.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Assurer la direction et la prestation de programmes en matière de mise au point et d'application de l'information géographique pour étayer la gestion des ressources naturelles et la prise de décisions et prendre part à l'initiative du gouvernement en matière d'information et de technologie de l'information (ITI) en fournissant des données sur le territoire ontarien et une infrastructure par l'entremise de laquelle ces données seront accessibles, peu coûteuses et faciles à intégrer.

SOUTIEN DES SERVICES SUR LE TERRAIN

Assurer la direction de la prestation de services et de la mise en œuvre opérationnelle des programmes de gestion des ressources naturelles, fournir des services à la clientèle de première ligne à la population et au secteur de l'industrie axée sur les ressources partout en Ontario, assurer la direction en matière d'exécution professionnelle des lois sur les ressources; diriger les efforts du ministère en ce qui a trait à la participation autochtone à la gestion des ressources et à la prise de décisions à cet égard.

ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Assurer la direction en matière de gestion et de consultation stratégiques, donner des avis juridiques, élaborer des politiques, assurer les communications et fournir des services administratifs aux divers secteurs d'activité ministériels.

CONTEXTE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU MRN

Notre avenir durable s'inspire des précédents documents d'orientation stratégique du MRN – *Direction 90*, *Étape 95* et *Au-delà de 2000* – pour fournir une nouvelle orientation au ministère qui lui permettra d'accroître ses efforts et ses activités dans plusieurs secteurs clés. Les éléments ci-dessous qui constituent le cadre de *Notre avenir durable* et feront l'objet d'élaboration dans les sections qui suivront.

Notre Vision, le développement durable, établit l'objectif à long terme du ministère et définit l'état final désiré en ce qui a trait à l'utilisation et à la gestion de nos ressources naturelles.

Notre Mission, la durabilité écologique, décrit le rôle du ministère pour la réalisation de sa vision.

Un nouvel Engagement envers la conservation de la biodiversité cible ce secteur clé comme point focal du MRN.

La philosophie opérationnelle d'intendance des ressources décrit le système de croyances, les valeurs et les principes qui guideront le processus de prise de décisions et les démarches que le ministère entreprendra pour réaliser ses objectifs premiers.

Cinq objectifs organisationnels, qui soutiennent les priorités établies dans le cadre de l'approche gouvernementale axée sur les résultats, élaborent les objectifs spécifiques que le ministère s'efforcera de réaliser afin de gérer nos ressources naturelles de façon conforme à sa vision et à sa mission.

Des stratégies clés et démarches proposées, liées aux cinq objectifs organisationnels, font aussi partie du cadre de travail. Ces stratégies et démarches décrivent plus précisément comment le ministère prévoit cibler ses efforts à court terme pour réaliser chacun des cinq objectifs, y compris les priorités clés du gouvernement qui touchent le ministère. Le ministère tiendra compte de ces éléments lorsqu'il entreprendra son processus de planification axé sur les résultats.

Les considérations relatives à la mise en œuvre sont aussi décrites, y compris comment le MRN s'y prendra pour évaluer le processus de mise en œuvre des stratégies et des démarches. Les activités de surveillance et de mesure de la mise en œuvre nous aideront à nous concentrer sur la réalisation de résultats tangibles.

Et enfin, le cadre de travail comprend un nouveau thème focal : l'évaluation de l'état des ressources et la publication de rapports de situation, qui permettra au ministère de partager des rapports sur l'état de nos ressources et de mesurer notre efficacité. Ce processus nous permettra d'assurer notre transparence et notre responsabilité quant aux résultats et fournira à la population l'occasion de participer à la prise de décisions.

Tous ces éléments, qui forment les parties constituantes de *Notre avenir durable*, fournissent les fondements du plan axé sur les résultats du ministère des Richesses naturelles. Ce plan précise le programme d'activités que le ministère se propose de réaliser pour respecter son mandat et faire face aux priorités du gouvernement.

VISION
Un environnement sain grâce au développement durable

MISSION
La durabilité écologique

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT
Conserver la biodiversité et utiliser les ressources naturelles de façon durable

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

a Un environnement sain pour les Ontariens et les Ontariennes
b La croissance économique des collectivités ontariennes
c La protection de nos citoyens et citoyennes grâce à la santé publique et la sécurité environnementale
d L'intendance, les partenariats et la participation communautaire
e L'excellence organisationnelle pour une fonction publique améliorée

STRATÉGIES À COURT TERME ET DÉMARCHES PROPOSÉES

L'ÉTAT DES RESSOURCES : ÉVALUATION ET RAPPORTS DE SITUATION

MISE EN ŒUVRE

SECTION I : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À LONG TERME

VISION : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le ministère a comme vision un environnement sain naturellement diversifié qui soutient, grâce au développement durable, une excellente qualité de vie pour la population de l'Ontario.

Dans le cadre du développement durable, les ressources naturelles de l'Ontario constituent un « capital » naturel. Les ressources qui sont excédentaires à celles qui sont essentielles aux exigences liées à la durabilité à long terme sont « l'intérêt » dont nous pouvons faire l'usage et profiter et que nous pouvons exploiter. Le développement qui conserve le capital naturel et qui permet d'accumuler ces intérêts naturels est un développement de type durable.

MISSION : LA DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

La mission du MRN est de gérer nos ressources naturelles en fonction d'une durabilité écologique pour s'assurer que les générations futures puissent en jouir et en profiter.

La durabilité écologique est axée sur la protection du capital naturel de la province et sur la capacité de la nature de se renouveler. Elle est fondée sur des pratiques de gestion des ressources qui protègent et maintiennent la capacité innée de la nature de se renouveler et de générer suffisamment « d'intérêt » naturel pour répondre aux besoins actuels et futurs des Ontariens et des Ontariennes.

ENGAGEMENT ENVERS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le ministère s'est engagé envers la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Maintenir la diversité de la vie sur la Terre est un principe fondamental du développement durable. La conservation de la biodiversité est un engagement qui vise à assurer la santé des écosystèmes, à protéger nos espèces indigènes et à soutenir la diversité génétique. Un « portefeuille d'investissement » diversifié appuie notre capital et nos intérêts naturels à des fins durables et garantit une riche succession aux générations futures.

PHILOSOPHIE OPÉRATIONNELLE : L'INTENDANCE DES RESSOURCES

Le ministère des Richesses naturelles protège les intérêts de la population en ce qui a trait aux ressources de l'Ontario et agit en tant qu'intendant de notre patrimoine naturel par l'entremise de l'intendance des ressources.

PRINCIPES D'INTENDANCE DES RESSOURCES

En tant qu'intendant du patrimoine naturel de l'Ontario, le ministère tient compte des principes suivants pour la gestion des ressources :

- Une **bonne compréhension** des systèmes naturels et écologiques, et les répercussions sur ceux-ci de ce que nous faisons, sont la pierre d'angle de la durabilité.
- Puisque notre compréhension du fonctionnement du monde naturel et des répercussions que nous avons sur ce monde sont souvent incomplètes, le personnel du MRN doit faire preuve de **prudence** à l'égard des valeurs naturelles et doit leur accorder une attention spéciale lorsqu'il ne dispose pas de toutes les connaissances voulues.
- Nous devons tenir compte de la **capacité de récupération restreinte** de nos systèmes naturels lors de la prise de décisions quant à leur planification et leur répartition.
- Les ressources naturelles doivent être évaluées à leur **juste valeur** afin d'offrir un rendement équitable aux Ontariens et Ontariennes et de tenir compte, entre autres, de leurs contributions écologiques, sociales et économiques.
- La **participation** à la gestion de ressources de tous ceux et celles qui s'y intéressent est un élément essentiel, surtout lorsqu'il s'agit d'appuyer les collectivités qui doivent équilibrer la diversité économique avec d'autres besoins. On se doit de renseigner les personnes qui subiront les répercussions des changements proposés et leur fournir l'occasion de donner leur avis sur les décisions qui touchent leur vie.
- On se doit d'encourager la recherche appliquée et le partage de **connaissances scientifiques et techniques** et des technologies innovatrices pour appuyer le développement durable des ressources naturelles.
- Lorsqu'il s'agit de gestion des ressources naturelles, une **approche axée sur les écosystèmes** permet d'avoir une perspective des considérations sociales, économiques et écologiques et fournit un contexte pour la gestion intégrée des ressources.
- La planification et la gestion des ressources naturelles devraient être guidées par un souci d'**amélioration constante** et d'efficacité par l'entremise d'une gestion adaptative des ressources naturelles.
- Pour réaliser notre vision de développement durable, la **protection environnementale** doit faire partie intégrante du processus de développement et ne doit pas être traitée en vase clos.
- Tant de la perspective des bonnes pratiques en affaires que de l'environnement, il est plus économique et plus efficace de **prévoir et de prévenir** les impacts environnementaux négatifs avant d'entreprendre de nouvelles activités, qu'il est de corriger des problèmes environnementaux qui surviennent.
- La **réhabilitation des milieux dégradés** est un aspect important de l'intendance des ressources.

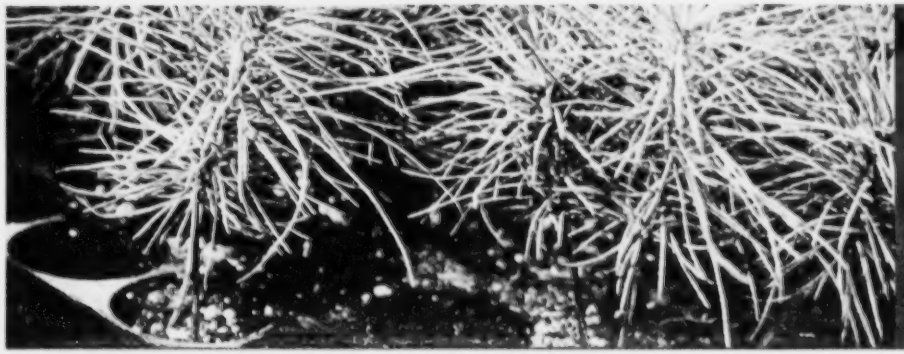

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Le ministère concentre ses efforts en matière de gestion sur cinq objectifs organisationnels clés qui continuent de nous orienter vers la réalisation de notre vision et de notre mission à long terme.

1. Un milieu naturel sain pour les Ontariens et Ontariennes
   Garantir des écosystèmes aquatiques et terrestres sains qui protègent la santé et la qualité de vie de la population ontarienne.

2. Croissance économique pour les collectivités ontariennes
   Le MRN contribuera à bâtir des collectivités ontariennes fortes et saines en soutenant les occasions actuelles et en cherchant de nouvelles possibilités pour favoriser une croissance économique durable sur le plan de l'environnement dans le secteur de l'exploitation des ressources.

3. Protéger la population par l'entremise de la santé publique et de la sécurité environnementale
   La qualité de vie et la santé des citoyens et des citoyennes de l'Ontario dépend de leur protection des risques et sinistres d'origine naturelle et humaine. Le ministère assumera un rôle de chef de file en protégeant les vies humaines, la santé publique, les biens et les ressources naturelles de dangers comme les feux de forêts, les inondations, la sécheresse et l'érosion.

4. Intendance, partenariats et participation communautaire en matière de gestion des ressources naturelles
   Afin d'assurer la transparence et la responsabilité dans ses décisions, le MRN invitera les parties intéressées et les Ontariens et les Ontariennes à prendre part à ses initiatives en leur offrant l'occasion de participer à la prise de décisions touchant la gestion des ressources et en leur fournissant de l'information sur l'état de nos ressources.

5. L'amélioration des services offerts à la population grâce à l'excellence organisationnelle
   Le MRN est un organisme progressif dont le mandat a évolué au cours des décennies. Aujourd'hui, son mandat s'articule autour du développement durable et de la durabilité écologique et en fait le chef de file des organismes de conservation de l'Ontario. Afin de pouvoir assumer ce rôle de façon efficace, le MRN s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans tous les secteurs et s'engage à offrir des services publics de qualité aux citoyens et aux citoyennes de l'Ontario.

SECTION II: STRATÉGIES À COURT TERME ET DÉMARCHES PROPOSÉES

Les stratégies et les démarches mises de l'avant ici décrivent plus précisément la façon dont le ministère prévoit cibler ses efforts à court terme en vue de réaliser chacun de ses cinq objectifs.

OBJECTIF 1 :
UN MILIEU NATUREL SAIN POUR LES ONTARIENS ET ONTARIENNES

Stratégie 1.1
Conserver la biodiversité de l'Ontario

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. Stratégie en matière de biodiversité : Élaborer une stratégie globale sur la biodiversité pour la province de l'Ontario qui tiendra compte des défis, des enjeux et des possibilités sur le plan de la société, de la culture, de l'économie et de l'écologie.

b. Protection des espèces à risque : Réviser la *Loi sur les espèces en voie de disparition* et élaborer et mettre à exécution des plans de rétablissement en faveur des espèces en voie de disparition et menacées. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie provinciale de gestion du loup, dont ceux du parc Algonquin. Cette stratégie tiendra compte des données scientifiques et des besoins en matière de gestion et de protection.

c. Gestion des espèces envahissantes : En collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les autres ministères du gouvernement ontarien, appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une initiative nationale pour l'adoption de plans d'intervention en ce qui a trait aux espèces envahissantes et une entente fédérale provinciale pour leur gestion. Établir des liens avec le gouvernement fédéral pour que nous puissions rester au fait des situations émergentes et prévoir des interventions proactives.

d. État des ressources : Améliorer le processus d'établissement de rapports sur l'état des ressources pour favoriser la transparence, la responsabilité, la participation de la population et l'efficacité.

e. Gestion des Grands Lacs : Améliorer la gestion de cette ressource importance en exerçant un leadership plus fort en matière de politiques et en collaborant avec les autres organismes de gestion. Explorer les possibilités de nouveaux partenariats.

f. Changements climatiques : Améliorer les efforts du MRN pour comprendre et atténuer les répercussions sur la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques.

g. Protéger nos zones de patrimoine naturel : Élargir le réseau de parcs et de zones protégées de l'Ontario, y compris dans le grand Nord, en conjonction avec l'Initiative boréale nord. Réviser la *Loi sur les parcs provinciaux* et autres lois liées aux zones protégées. Gérer efficacement les zones protégées par l'entremise de planification et de la mise en application de la nouvelle Évaluation environnementale de portée générale des parcs provinciaux et réserves de conservation. Protéger les zones de patrimoine naturel importantes, comme les terres humides et les zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS), par l'entremise de mécanismes appropriés comme la désignation ou les servitudes de patrimoine.

h. Acquisitions et incitatifs : En collaboration avec ses partenaires, continuer l'acquisition de zones naturelles prioritaires, offrir des incitatifs pour encourager la population à conserver leurs ressources naturelles par l'entremise du Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées et le Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées.

a. **Évaluation environnementale :** Mettre en application la nouvelle évaluation environnementale de portée générale pour les forêts.

b. **Politiques, directives et outils :** Réviser les politiques d'aménagement forestier, y compris les directives sur la superficie des coupes à blanc (c.-à-d. les directives concernant l'émulation de régimes de perturbations naturelles). Élaborer un nouveau modèle de prestation pour l'analyse de l'approvisionnement en bois.

c. **Paysages aménagés :** Améliorer les connaissances, la compréhension et l'information en ce qui a trait au rôle des forêts dans les paysages aménagés par l'entremise d'un éventail de nouvelles initiatives et de la réorientation d'initiatives en place.

a. **Protection de l'eau :** En collaboration avec les offices de protection de la nature de l'Ontario et du ministère de l'Environnement, mettre au point des mécanismes et des approches pour la protection et la gestion des sources en eau de l'Ontario. Soutenir la planification de la protection de l'eau axée sur les bassins hydrographiques, y compris la surveillance des eaux de surface.

b. **Information sur les ressources en eau :** Recueillir et diffuser des données de qualité pour soutenir la protection et la gestion des ressources en eau en assumant le rôle de chef de file auprès des ministères provinciaux et en collaboration avec les parties intéressées qui gèrent les ressources en eau de la province.

a. **Ceintures de verdure :** Élaborer et mettre en œuvre une initiative visant la création de ceintures de verdure pour protéger le patrimoine naturel, surtout près des zones urbaines. Cette initiative comprend l'utilisation d'outils comme les acquisitions et des incitatifs pour appuyer la réalisation des objectifs en matière de ceintures de verdure. En outre, soutenir le ministère des Affaires municipales et du Logement en lui fournissant des conseils techniques sur la planification des systèmes de patrimoine naturel, des recherches et des services de gestion de l'information géographique liés aux initiatives en matière de ceintures de verdure et de gestion de la croissance. Continuer de prendre une part active à l'élaboration et à la gestion de la moraine Oak Ridges et de l'escarpement du Niagara.

b. **Planification municipale :** Fournir des conseils techniques et un appui (p. ex., services scientifiques, données, information) aux autres ministères et aux municipalités sur les questions liées aux ressources naturelles découlant de la *Loi sur l'aménagement* et de la Déclaration de principe provinciale et la révision de ces documents.

a. **Améliorer les possibilités en matière de chasse et de pêche :** Appuyer la chasse et la pêche sportives en collaboration avec les parties intéressées des secteurs de la chasse, de la pêche à la ligne, du tourisme et de l'environnement par l'entremise d'initiatives comme le développement du camping en marge des zones urbaines, le programme pilote de la pêche en famille en zone urbaine, l'augmentation de la chasse au dindon sauvage et au chevreuil, la mise sur pied d'une commission sur la chasse et la pêche et la révision du système de tirage de vignettes pour la chasse à l'orignal.

b. **Augmenter les possibilités de pratiquer des loisirs en plein air :** Désigner et élaborer de nouveaux programmes pour répondre aux demandes croissantes en ce qui a trait à l'utilisation non traditionnelle ou non abusive des ressources naturelles, ou les deux (p. ex., l'observation des poissons et de la faune, la randonnée, l'appréciation de la nature, les sports extrêmes). Étudier la possibilité d'émettre une Carte Plein air à usages multiples.

c. **Avantages pour la santé :** Faire la compilation des recherches sur les bienfaits pour la santé qu'offre la pratique de loisirs en plein air et en faire la diffusion.

OBJECTIF 2 :
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS ONTARIENNES

Stratégie 2.1
Fournir de nouvelles possibilités d'affaires dans le domaine des sources d'énergie renouvelables (l'eau, le vent, la cogénération, les biocombustibles)

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Autorisation des sites :** Terminer l'élaboration et l'examen des politiques pour appuyer la génération d'énergie hydraulique et éolienne tout en tenant compte des répercussions environnementales et mettre en œuvre des politiques pour l'autorisation de sites pour stimuler de nouvelles possibilités.
b. **Atlas du vent :** Mettre au point un atlas de l'énergie éolienne afin d'aider les promoteurs potentiels dans la planification de nouvelles initiatives.
c. **Cogénération :** En collaboration avec les ministères ontariens de l'Énergie, de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Développement du Nord et des Mines, étudier et promouvoir le potentiel en matière de cogénération et les nouvelles possibilités en matière de bioénergie.

Stratégie 2.2
Appuyer l'amélioration des relations avec les Autochtones par l'entremise de possibilités de développement économique et de partenariats

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Initiative boréale nord :** Élargir l'aire de foresterie commerciale vers le nord afin de permettre aux collectivités autochtones éloignées d'atteindre une plus grande autonomie.
b. **Amélioration des rapports :** S'efforcer d'en arriver à une collaboration gouvernementale plus vaste avec les Premières nations par l'entremise de meilleurs rendements des richesses naturelles et de l'élaboration d'une approche stratégique à la gestion des dossiers autochtones. Mettre au point des stratégies en matière de ressources humaines pour que le MRN embauche des membres des Premières nations (voir l'objectif organisationnel 5).

Stratégie 2.3
Stimuler le développement économique et la stabilité des collectivités, surtout dans le Nord de l'Ontario

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Stratégie pour le secteur forestier :** Élaborer une stratégie pour le secteur des produits forestiers en vue de soutenir une meilleure performance économique de la part des industries traditionnelles axées sur les ressources, d'encourager la diversification chez ces industries et d'améliorer la production à valeur ajoutée de produits forestiers dans le Nord de l'Ontario. Explorer comment offrir de plus grands avantages aux collectivités autochtones.
b. **Regroupement forestier :** Étudier les possibilités d'élargir les regroupements des producteurs forestiers et ceux de l'exploitation forestière qui sont déjà en place dans le Nord de l'Ontario et appuyer la croissance de ces regroupements pour améliorer encore plus leur avantage concurrentiel.
c. **Stratégie sur l'exploitation des ressources :** Mettre sur pied une équipe à l'intérieur du MRN qui préparera une stratégie pour l'exploitation des ressources visant à cerner les possibilités économiques touchant les ressources naturelles pour appuyer des collectivités fortes et saines. Étudier les possibilités de favoriser le développement économique communautaire associé aux parcs provinciaux.
d. **Amélioration du tourisme :** En collaboration avec le ministère du Tourisme, favoriser le tourisme axé sur les loisirs en plein air, le marketing et la chasse et la pêche (p. ex., les parcs de l'Ontario en tant qu'élément clé de l'expérience du plein air).

Stratégie 2.4
Maximiser les avantages économiques des ressources naturelles de l'Ontario

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Valorisation des ressources :** Élaborer des politiques et des outils (par ex., des modèles socio-économiques) pour s'assurer que les ressources naturelles soient adéquatement valorisées et qu'elles représentent un rendement équitable pour la province. Mettre au point de la documentation pour aider les citoyens et citoyennes à comprendre l'importance des écosystèmes et à les valoriser.
b) **Établissement des prix à partir des coûts complets :** S'orienter vers l'établissement des prix à partir des coûts complets pour les services liés aux ressources naturelles et à leur gestion lorsque cela est raisonnable, approprié et équitable.

Stratégie 2.5
Améliorer l'accès aux marchés et gérer les influences externes

DÉMARCHES PROPOSÉES

a. **Positionnement concurrentiel** : Positionner l'Ontario de façon à ce qu'elle maintienne sa position concurrentielle par rapport au bois d'œuvre et aux autres ressources naturelles, au besoin.
b. **Forêts certifiées** : Augmenter la proportion des forêts de la Couronne de l'Ontario certifiée par les systèmes de certification d'aménagement environnemental reconnus sur le plan international.
c. **Stratégie outre frontières** : Promouvoir la commercialisation de nos ressources naturelles sur le plan international par l'entremise de l'élaboration d'une stratégie de marché.
d. **Influencer les initiatives nationales et internationales** : Trouver de meilleurs moyens pour le MRN d'influencer des initiatives comme l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, la gestion des Grands Lacs et les questions relatives au commerce et aux frontières, en collaboration avec les organismes provinciaux et fédéraux.

OBJECTIF 3 :
PROTÉGER LA POPULATION PAR L'ENTREMISE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

Stratégie 3.1
Servir de chef de file en prévention et en gestion des situations d'urgence liées aux ressources naturelles et appuyer les autres organismes.

DÉMARCHES PROPOSÉES

a. **Protéger les ressources publiques** : Protéger 85 millions d'hectares de terres de la Couronne grâce à des mesures d'atténuation, de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de situations d'urgence comme les incendies de forêt, les inondations et l'érosion. Mettre au point, pour le MRN, une stratégie intégrée d'intervention en cas de situation d'urgence.
b. **Protéger la vie et les biens** : Lorsque cela est possible, offrir de l'assistance pour la protection de la vie et des biens privés lors de situations d'urgence comme les incendies, les inondations, la sécheresse, les risques liés au pétrole et au gaz naturel, l'érosion, les ruptures de barrage et les sols et socles rocheux instables.
c. **Appuyer les autres organismes** : Intégrer les mesures d'intervention du ministère à celles de la Gestion des situations d'urgence Ontario en vue de pouvoir prêter assistance lors d'autres types de situation d'urgence dans la province.
d. **Sécurité des barrages** : S'assurer que les barrages sont sécuritaires, que ces infrastructures soient publiques ou privées.
e. **Sécurité de l'eau potable** : Fournir de l'eau potable sécuritaire dans les parcs provinciaux exploités et autres installations du MRN, conformément aux normes de santé provinciales.
f. **Remise en état** : S'assurer que les puits, les carrières et les puits de pétrole sont remis en état. Prendre les mesures nécessaires pour faire avancer le nettoyage des postes de radar du réseau Mid-Canada dans le nord de la province.

Stratégie 3.2
Faire enquête sur les maladies des poissons et de la faune et les gérer.

DÉMARCHES PROPOSÉES

a. **Meilleure compréhension** : Augmenter notre capacité de comprendre les maladies qui se déclarent chez le poisson et la faune (p. ex., l'encéphalopathie du cervidé, la rage) par l'entremise de recherches, de surveillance, d'initiatives d'inventaire.
b. **Gestion et contrôle** : Faire appel à des stratégies appropriées comme la prévention, le confinement et l'élimination pour aider à gérer et à contrôler les occurrences de maladies chez le poisson et la faune.
c. **Coopération** : Travailler en collaboration avec les autres organismes gouvernementaux à l'élaboration et à la mise en application d'une stratégie sur la santé de la faune et intervenir lorsque des situations se présentent.
d. **La rage** : Contrôler et, dans la mesure du possible, éliminer la rage chez le renard et le raton laveur en Ontario.
e. **Stratégie de gestion de l'ours** : Assumer la direction d'une stratégie de gestion globale pour réduire le nombre de conflits entre les humains et les ours, améliorer la sécurité publique et reconnaître l'importance des ours noirs comme partie intégrante de notre patrimoine naturel.

OBJECTIF 4

INTENDANCE, PARTENARIATS ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Stratégie 4.1
Appuyer les partenariats efficaces et promouvoir la sensibilisation par une meilleure diffusion externe

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Stratégie de partenariats** : Étudier et rationaliser les partenariats et se concentrer sur ceux qui offrent une valeur ajoutée et qui sont rentables. Mettre au point un système de soutien des partenariats assorti de pratiques optimales.

b. **Intendance des terres privées** : Promouvoir l'éthique, les valeurs et les techniques de l'intendance des terres privées. Aligner et axer le Programme d'intendance de l'Ontario sur les autres programmes du MRN et mettre sur pied des conseils dans le Nord, lorsque des possibilités se présentent. Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives de partenariat efficaces comme le Programme de participation communautaire à la gestion du poisson et de la faune, le Plan conjoint des habitats de l'Est et le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, ainsi que l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord.

c. **Meilleure diffusion externe** : Reconnaître le fait que notre clientèle et leurs intérêts évoluent et en tenir compte par l'entremise de communications et d'activités de diffusion externe, surtout dans les collectivités du Nord de l'Ontario.

d. **Vers la démocratie électronique** : Rechercher les méthodes émergentes en matière de communications électroniques qui appuient les principes de la démocratie électronique (politiques sur la liberté de l'information et sur son accès, entre autres) et encourager le personnel du ministère d'en faire l'usage.

e. **Participation des jeunes** : Continuer de mettre en application des programmes du MRN à l'intention des jeunes qui leur donnent une formation précieuse en milieu d'emploi et leur permettent d'acquérir des aptitudes. Contribuer à bâtir une économie forte en investissant dans les jeunes et les collectivités.

f. **Meilleur échange d'information** : Continuer de mettre au point et d'exploiter les services électroniques gouvernementaux comme l'Infrastructure d'information sur les terres de l'Ontario, Information sur les terres de l'Ontario et autres répertoires de données centraux, en ciblant les clients municipaux en vue d'appuyer la protection des valeurs du patrimoine naturel.

OBJECTIF 5

L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE FONCTION PUBLIQUE

Stratégie 5.1 Faire en sorte que le MRN dispose d'une main-d'œuvre compétente et diversifiée

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Apprentissage continu** : Encourager l'acquisition continue du savoir en le perfectionnement du personnel par l'entremise de formation, d'éducation formelle, de mentorat, d'affectations spéciales et d'autres moyens.

b. **Stratégie en matière de ressources humaines et transformation organisationnelle** : Mettre au point des stratégies pour traiter des aspects ressources humaines de la transformation organisationnelle et appuyer l'augmentation des possibilités d'emploi dans le Nord de l'Ontario et chez les Premières nations. Élaborer des stratégies pour attirer des employés et les maintenir au sein du MRN.

Stratégie 5.2 Une gouvernance plus efficace, plus transparente et plus responsable

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Transformation de la fonction publique ontarienne et prestation de services intégrée** : Aborder de façon active les éléments du programme de transformation de la fonction publique de l'Ontario en fonction d'en arriver à offrir des services gouvernementaux simples, homogènes, accessibles, transparents et responsables. Ces efforts appuieront, entre autres :
   - le regroupement des services liés aux terres et aux ressources;
   - Information sur les terres de l'Ontario;
   - ServiceOntario;
   - les initiatives en matière d'inspection, d'enquête et d'application des lois;
   - l'intégration horizontale et verticale avec d'autres ministères et paliers gouvernementaux.

b. **Efficience et responsabilité** : Au moyen d'améliorations constantes, entreprendre des mesures pour faire en sorte que le ministère soit efficient et responsable à l'interne, dont les suivantes :
   - S'assurer que les fonctions de contrôleur du ministère soient actuelles;
   - Améliorer nos rapports avec les fournisseurs de services (Bureau des services communs, Société immobilière de l'Ontario);
   - Adopter des pratiques de gestion de qualité;
   - Mettre au point un programme à long terme de renouvellement et de gestion des infrastructures (y compris les technologies de l'information et les systèmes informatiques).

III

SECTION III: MISE EN ŒUVRE

Stratégie 5.3
Soutenir la prise de décisions et l'élaboration de politiques

DÉMARCHES PROPOSÉES :

a. **Élaboration de politiques** : Améliorer le processus d'élaboration de politiques du MRN, y compris le meilleur moyen d'obtenir la participation des clients et clientes, l'intégration de la science, comment tenir compte des perspectives internes et externes et évaluer et préciser les politiques de façon continue et adaptative.

b. **Valorisation de la science** : S'assurer que le ministère ait accès aux meilleures données scientifiques possible et qu'il fasse les meilleures recherches scientifiques possible pour soutenir la prise de décisions futures en matière de politiques et de ressources en mettant sur pied une nouvelle structure de gouvernance pour la science et la recherche au MRN. Élaborer une stratégie qui appuiera l'orientation future des programmes. Intégrer les connaissances du personnel scientifique au processus d'élaboration des politiques.

c. **Partenariats de partage de l'information** : Améliorer les partenariats de partage de l'information avec, notamment, les organismes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour maximiser les ressources disponibles et améliorer la prise de décisions.

d. **Analyse socioéconomique** : Améliorer les connaissances et les compétences du personnel en ce qui a trait à l'analyse socioéconomique pour étayer la prise de décisions et l'élaboration de politiques.

Nous planifierons nos politiques, programmes et activités et les mettrons en œuvre en fonction des cinq grands objectifs décrits dans le présent plan stratégique. Les stratégies et les démarches proposées qu'il contient nous serviront de base pour la planification axée sur les résultats et la mesure du rendement. Nos orientations stratégiques renouvelées et nos plans axés sur les résultats s'appuieront sur une transformation organisationnelle qui permettra au MRN de réaliser les priorités du gouvernement, de surmonter les défis budgétaires et d'acquérir davantage de souplesse pour réagir aux questions courantes et émergentes. Cette transformation comprendra de plus grands efforts pour protéger les espaces verts dans le Sud de l'Ontario, la conservation de la biodiversité, la protection des sources d'eau et le soutien des nouvelles sources d'énergie renouvelable. Nous déploierons aussi davantage d'efforts en vue de faciliter le développement économique durable, surtout dans le Nord de la province.

La transformation prévue visera à améliorer nos rapports traditionnels avec les collectivités d'un bout à l'autre de l'Ontario. Nous nous concentrerons davantage sur l'élaboration de politiques, la répartition des ressources, le respect de la conformité et la science et l'information nécessaires pour soutenir ces fonctions. Nous nous éloignerons de plus en plus des activités transactionnelles et orienterons nos opérations en fonction d'une gestion intégrée des services.

Notre focalisation sur les politiques exigera, au sein de notre organisation, une capacité plus importante en ce qui a trait à l'intégration de politiques relatives aux programmes et, de façon générale, de plus grandes compétences en ce qui a trait aux politiques. La répartition des ressources naturelles se fera par l'entremise de la planification, de la réglementation et de la cession des ressources, ce qui exigera que nous établissions des conditions pour l'utilisation des ressources et une surveillance afin de garantir la durabilité écologique. Notre focalisation sur le respect de la conformité comprendra la surveillance, les inspections et l'application des règlements. Elle comprendra aussi un code de professionnalisme et la planification axée sur les risques, associés à une meilleure intégration avec les autres organismes.

Le MRN a une longue tradition en tant qu'organisme décentralisé et notre transformation se fera en maintenant nos rapports avec les terres et les collectivités, mais pas nécessairement en faisant le même travail dans les mêmes endroits. Nous devons nous pencher sur comment nous dégager des fonctions qui ne représentent pas un élément essentiel de notre mandat afin de pouvoir nous concentrer sur nos priorités. Nous nous efforcerons d'améliorer les services que nous offrons à la population en faisant appel à la technologie, en continuant d'apporter des améliorations à la gestion de l'information et en ayant une plus grande collaboration avec d'autres ministères et paliers gouvernementaux. En outre, notre transformation se traduira par l'amélioration de notre capacité d'analyse socioéconomique et une meilleure intégration de la science et de l'information à notre processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions quant à la répartition des ressources.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

VERS L'AVENIR

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Il est important que nous sachions les progrès que nous avons fait en vue réaliser nos objectifs et que nous fassions un suivi de l'efficacité de nos stratégies et démarches. On tiendra compte des six critères suivants lors de l'élaboration d'outils d'évaluation :

- La santé des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles;
- Les avantages sociaux et économiques;
- Le service à la clientèle;
- L'efficience financière;
- L'efficacité des partenariats;
- L'excellence organisationnelle.

Le MRN se servira de ces critères pour orienter le choix de mesures et de normes de rendement pour ses activités de base. Des mesures et normes particulières seront établies et serviront à la préparation de rapports qui seront présentés de façon régulière. Cette approche à la mesure du rendement nous permettra d'évaluer nos progrès envers la réalisation de nos orientations stratégiques et de partager nos résultats. Des évaluations plus exhaustives de la santé des écosystèmes et de la durabilité des ressources naturelles, ainsi que des avantages socioéconomiques, seront préparées dans le cadre d'une nouvelle initiative du MRN : L'état de nos ressources – évaluation et rapports de situation.

L'ÉTAT DE NOS RESSOURCES : ÉVALUATION ET RAPPORTS DE SITUATION

Le maintien d'écosystèmes sains dépend de ce que nous savons à leur sujet et de notre compréhension de leur fonctionnement, des processus biologiques en cause, et des répercussions de l'interaction humaine.

Au cours des prochaines années, nous nous attendons à ce que de plus en plus de préoccupations soient exprimées relativement à la santé de notre environnement naturel et de nos écosystèmes. La population s'attendra à ce que des renseignements sur les ressources naturelles et des rapports de situation sur l'état de ces ressources et de l'environnement soient facilement accessibles. Le ministère mettra sur pied un cadre de travail efficace pour la préparation et le partage de ces renseignements. Un système de suivi, d'évaluation et de communication de rapports nous aidera à faire le point sur l'avancement de nos travaux et dans l'esprit de la gestion adaptative, nous nous servirons de ces renseignements pour changer notre mode de gestion ou modifier nos stratégies et démarches afin d'en arriver à de véritables résultats. En publiant ces rapports, nous établirons notre transparence et notre responsabilité devant la population quant aux résultats. La publication de rapports à l'intention de la population lui offrira, ainsi qu'à nos clients et clientes, l'occasion de prendre davantage part en tant que partenaires en matière de gestion des ressources naturelles et de prise de décisions.

Le ministère des Richesses naturelles est engagé envers le développement durable, la durabilité écologique et la conservation de la biodiversité. Ces orientations stratégiques soutiennent les fondements d'une province plus saine, d'une meilleure qualité de vie, d'une économie axée sur les ressources innovatrice et de collectivités fortes.

De nombreux changements continueront de mettre au défi notre capacité de protéger et de gérer nos ressources naturelles avec succès. Cependant, les atouts considérables sur lesquels nous pouvons nous appuyer permettront au ministère des Richesses naturelles d'affronter ces défis et de les surmonter. Nous travaillerons à promouvoir des écosystèmes sains et durables, à protéger nos importantes aires naturelles et nos espaces verts, à conserver la diversité biologique, à protéger nos sources d'eau, à favoriser les possibilités économiques dans le secteur des ressources, à promouvoir les sources d'énergie renouvelables et à améliorer les possibilités de pratiquer les loisirs en plein air.

Le rôle du MRN relativement au développement durable ne cesse d'évoluer. Alors que nous nous dirigeons vers l'avenir, un aspect important de notre transformation sera d'accorder plus d'importance à l'élaboration des politiques et à l'appui du secteur scientifique, dont un système pour évaluer l'état de nos ressources et en rendre compte publiquement. Le personnel du ministère et la population auront les renseignements dont ils ont besoin pour mesurer notre efficacité et pour établir nos priorités et orientations futures.

MAP OF ONTARIO

CARTE DE L'ONTARIO